

Alerte en immigration - Échelle mondiale

Mai 2026

États-Unis

Les USCIS proposent de recueillir de nouveaux renseignements sur un formulaire de changement d'adresse

Sommaire

Le 7 mai 2026, les U.S. Citizenship and Immigration Services (les « USCIS ») ont publié un avis de 60 jours (*60-day notice*) proposant de réinstaurer, dans sa version modifiée, une collecte de renseignements, approuvée précédemment, au moyen du formulaire AR-11, *Alien Change of Address* (changement d'adresse d'un ressortissant étranger). Les USCIS proposent d'exiger que les ressortissants étrangers qui sont assujettis à des obligations d'inscription et de déclaration de changement d'adresse divulguent des renseignements concernant la réception d'avantages soumis au contrôle des ressources provenant d'un organisme public, ainsi que concernant leur emploi ou leurs études.

La période de consultation publique prendra fin le 6 juillet 2026.

Contexte et analyse

En vertu de l'*Immigration and Nationality Act*, la plupart des ressortissants étrangers aux États-Unis sont tenus de déclarer un changement d'adresse aux USCIS dans les 10 jours suivant un déménagement. Habituellement, cette obligation est remplie par la production du formulaire AR-11, soit en ligne au moyen d'un compte des USCIS soit par la poste. L'obligation de déclaration du changement d'adresse a été instaurée pour tenir à jour les dossiers des USCIS et assurer le respect des dispositions législatives sur l'inscription. En vertu des dispositions législatives actuelles, le non-respect peut entraîner des conséquences sur l'immigration.

La proposition publiée le 7 mai élargirait l'étendue des renseignements recueillis au moyen du formulaire AR-11. En plus des renseignements sur la nouvelle adresse, les ressortissants étrangers seraient tenus de communiquer ce qui suit :

- des renseignements concernant la réception d'avantages soumis au contrôle des ressources provenant d'un organisme public;
- des renseignements sur leur emploi actuel ou leurs études en cours.

Bien que les USCIS ne proposent pas de créer une nouvelle obligation de déclarer un changement d'adresse, la réinstauration proposée élargirait toutefois grandement les renseignements exigés dans le cadre de la déclaration obligatoire actuelle, conformément au pouvoir du gouvernement de refuser certains avantages en matière d'immigration aux ressortissants étrangers susceptibles de devenir un fardeau pour l'État.

Conséquences

Les USCIS affirment que ces changements proposés visent à soutenir les mesures d'application liées au fardeau de l'État et à respecter les limites existantes en matière d'avantages. Si ces changements sont mis en œuvre, toute erreur, omission ou incohérence se trouvant dans un formulaire AR-11 pourrait constituer un risque accru si l'information est utilisée à des fins d'application de la loi ou d'évaluation de l'admissibilité.


EY Cabinet
d'avocats s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Société membre du réseau mondial EY


Mehlman Jacobs LLP

Les sociétés membres d'EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit.
Ernst & Young LLP (États-Unis) ne pratique pas le droit et ne fournit pas de services juridiques.

Il pourrait être utile pour les employeurs américains de réitérer, auprès des ressortissants étrangers dans leur effectif, l'importance de mettre à jour leur adresse au moment opportun et avec exactitude. Les ressortissants étrangers qui ont reçu des avantages soumis au contrôle des ressources, ou qui croient y avoir droit, devraient envisager d'obtenir des conseils juridiques avant de soumettre des renseignements aux USCIS afin de mieux comprendre leurs obligations et les incidences possibles en vertu du droit de l'immigration américain.

Nous continuons de suivre la situation et vous ferons part des développements. Pour en savoir plus ou approfondir la question, veuillez communiquer avec un professionnel d'EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l. ou de Mehlman Jacobs LLP.

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de contribuer à un monde meilleur, en créant de la valeur à long terme pour ses clients, pour ses gens et pour la société, et en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Grâce aux données, à l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe, les équipes d'EY aident les clients à façonner l'avenir en toute confiance et proposent des solutions aux enjeux les plus pressants d'aujourd'hui et de demain.

Les équipes d'EY fournissent une gamme complète de services en certification, en consultation et en fiscalité ainsi qu'en stratégie et transactions. S'appuyant sur des connaissances sectorielles, un réseau mondial multidisciplinaire et des partenaires diversifiés de l'écosystème, les équipes d'EY sont en mesure de fournir des services dans plus de 150 pays et territoires.

EY est *All in* pour façonner l'avenir en toute confiance.

Suivez-nous sur X : @EYCanada.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

À propos d'EY Cabinet d'avocats

EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l. est un cabinet d'avocats du Canada affilié à Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. dans ce pays. Les deux entités sont des sociétés à responsabilité limitée formées en vertu des lois de la province d'Ontario. EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l. n'a aucune association ni relation avec Ernst & Young LLP aux États-Unis ou avec les membres de celle-ci. Ernst & Young LLP aux États-Unis ne pratique pas le droit et ne fournit pas de services en matière d'immigration ou de services juridiques. Pour plus d'information, veuillez consulter le site https://www.eylaw.ca/fr_ca.

À propos de Mehlman Jacobs LLP

Petit cabinet spécialisé en droit de l'immigration, Mehlman Jacobs LLP fournit des conseils juridiques et stratégiques aux employeurs et aux employés à toutes les étapes du processus d'immigration, tout en s'efforçant d'offrir une expérience personnalisée et d'apporter de la transparence dans un contexte souvent complexe et incertain. Mehlman Jacobs, société à responsabilité limitée formée en vertu des lois de l'État de la Californie et contrainte de n'offrir que des services en droit de l'immigration, est une société membre d'Ernst & Young Global Limited et est détenue et exploitée de manière indépendante par des avocats autorisés à exercer aux États-Unis.

© 2026 Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Tous droits réservés.

Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

EYG n° 003584-26Gb1

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec nous ou un autre conseiller professionnel pour discuter de votre propre situation. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

EY Cabinet d'avocats s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Batia Stein, associée

+1 416 943 3593

batia.j.stein@ca.ey.com

Roxanne Israel, associée

+1 403 206 5086

roxanne.n.israel@ca.ey.com

Marwah Serag, associée

+1 416 943 2944

marwah.serag@ca.ey.com

Jonathan Leebosh, associé

+1 604 899 3560

jonathan.e.leebosh@ca.ey.com

Melanie Bradshaw, associée

+1 416 943 5411

melanie.bradshaw@ca.ey.com

Stephanie Lipstein, associée

+1 514 879 2725

stephanie.lipstein@ca.ey.com

Mehlman Jacobs LLP

Sharon Mehlman, associée

+1 858 404 9350

sharon.mehlman@mehlmanjacobs.com

Dilnaz A. Saleem, associée

+1 713 750 1068

dilnaz.saleem@mehlmanjacobs.com

Auteure : Annamarie Nistico, chef d'équipe et avocate

+1 416 943 2709

annamarie.nistico@ca.ey.com